



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 31 octobre 2023

### Nouveaux succès dans la lutte contre les narcotrafics L'État saisit et détruit 597 kg de méthamphétamine dans l'océan Indien

Ce vendredi 27 octobre dans la matinée, le bâtiment militaire de soutien et d'assistance Outre-mer (BSAOM) Champlain a procédé au contrôle d'un boutre en haute mer, dans le cadre d'une opération de lutte contre le narcotrafic en association avec la Combined Task Force 150 (CTF-150).

Le navire, suspecté de se livrer à du trafic de stupéfiants, a été intercepté au nord du canal du Mozambique, au large de la côte africaine. Les investigations, menées par l'équipe de visite du bâtiment des Forces armées de la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI), ont révélé la présence de **597 kilos d'une substance suspecte. Les tests opérés ont révélé qu'il s'agissait de méthamphétamine**, aussitôt saisie et détruite.

Cette action a été menée conformément au droit international, sous l'autorité du préfet de La Réunion, délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer (DDGAEM), en liaison avec le parquet de Saint-Denis. Cette opération a été permise par l'étroite collaboration entre la France et ses alliés dans le cadre de la CTF-150, force opérationnelle rassemblant quinze pays de la Combined Maritime Force (CMF) située à Bahreïn. La CTF 150 a pour mission de perturber et d'entraver les organisations criminelles et terroristes dans leurs activités illicites, de la mer Rouge au sud de l'océan Indien. Ces opérations de sécurité maritime, ayant lieu sur des zones essentielles du trafic maritime international, sont basées sur un partage d'informations entre tous les pays mobilisés. Elles permettent, en entravant les flux criminels, de perturber les chaînes logistiques et de porter un coup significatif aux revenus des organisations criminelles transnationales. Cette **action collective contribue ainsi à la sécurité maritime ainsi qu'à la stabilité régionale de la zone.**

Cette nouvelle opération réussie fait suite à la saisie de 283 kilos d'héroïne le 18 octobre 2023 par le même Champlain, avec le concours du patrouilleur Le Malin. Elle confirme l'engagement permanent des unités des FAZSOI et de leurs équipages pour faire respecter le droit et les conventions internationales en luttant contre ces activités criminelles impactant la sécurité régionale, de leur lieu de production à leurs lieux de distribution.

**4,4 tonnes de stupéfiants ont été saisies depuis le début de l'année**, une quantité significative impactant fortement les finances des organisations criminelles. La France affirme une nouvelle fois sa fermeté face au trafic de stupéfiants et sa détermination à garantir la sécurité maritime et régionale dans l'océan Indien, son action résolue s'appuyant sur une coordination interministérielle entre tous les services de l'Etat engagés dans l'action de l'Etat en mer.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : [communication@reunion.gouv.fr](mailto:communication@reunion.gouv.fr)

Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) / Twitter – Facebook – Instagram - LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>